



# RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE LIVING LAB CARAVANE

**APPEL À CANDIDATURE  
JUSQU'AU 5 AVRIL 2023**

# RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE

---

La Maison de l'Architecture de Franche-Comté porte en 2023 la résidence d'architecture *Living Lab CARAVANE*, dans le quartier de Palente à Besançon, dont elle assure le pilotage et la coordination générale.

Elle mobilise sa connaissance du territoire, son réseau de partenaires et l'associe à la démarche. La Maison de l'Architecture de Franche-Comté accueille et accompagne les lauréats, apportant son soutien, son expertise et son savoir-faire\* tout au long du projet, de l'appel à candidature jusqu'à la restitution.

Une résidence d'architecture est un projet culturel qui crée les conditions d'une expérimentation, d'une démarche collaborative et créative, sur un territoire et dans un contexte donné, avec un architecte mandataire et un professionnel, des élus, des habitants, des acteurs locaux.

Retenus à l'issue d'un appel à candidature suivi d'un jury, les lauréats sont accueillis en immersion. Ils habitent et travaillent sur place.

Il ne s'agit pas de concevoir un projet construit, mais plutôt de réfléchir, d'expérimenter en partageant des moments d'échanges avec les habitants. La résidence a pour vocation de contribuer à ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées à l'identité et l'attractivité des villes et des territoires. Elle doit également susciter le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

À l'issue de la résidence, les recherches et propositions sont restituées au grand public lors d'un temps fort alliant la convivialité et la poursuite des échanges.

---

\* La Maison de l'Architecture de Franche-Comté a porté, avec le soutien du Réseau des Maisons de l'Architecture, en 2019 la résidence d'architecture *L'office de l'utopie* à Montbozon et en 2022 la résidence *L'usage du sol* sur la campus de la Bouloie à Besançon.

## PALENTE-LES ORCHAMPS TERRITOIRE D'ACCUEIL

---

Le quartier Palente est l'un des 14 quartiers de la commune de Besançon située dans le département du Doubs. Ce quartier comptabilise une population d'environ 10000 habitants, soit 9% de la population bisontine. Il est le point d'entrée Est dans la ville.

L'étymologie de « Palente » viendrait du terme latin pa(bu)lantem qui signifie terre à fourrages ou à pâture, et qui serait confirmée par le fait que cette zone était autrefois vouée à la culture céréalière.

Le cœur historique de Palente, dit Palente-Village, est constitué principalement d'anciennes habitations à usage de ferme. Le carrefour entre l'actuel boulevard Blum et la rue de Belfort a accueilli jusqu'au début du XXIe l'Auberge Comtoise connu pour sa salle de bal et fut précédemment relais de diligences mais aussi une halte pour les bûcherons qui approvisionnaient en bois la cité de Besançon depuis la forêt voisine.

Au XIXe siècle, en plus de la redoute et du fort Benoît sur la colline qui le domine, le quartier de Palente accueille un champ de manœuvre dont l'armée reste propriétaire jusqu'en 1951. La municipalité en fait l'acquisition pour construire rapidement des logements sociaux et répondre à la forte poussée démographique de l'après-guerre. La plupart des immeubles élevés à cet endroit, à l'origine prévus pour subsister une trentaine d'années, existent toujours.

En 1959, l'entreprise horlogère Lip y construit sur 9 hectares sa nouvelle usine ultra-moderne pour les 1100 ouvriers qui fourniront cette année-là 500000 pièces ainsi que 130000 moteurs électriques et autres objets électromécaniques.

Le lycée Pergaud, toujours le plus grand établissement de l'Académie de Besançon, ouvre ses portes en 1964.

En 1965, avec la construction du boulevard Léon Blum, le quartier est coupé en deux.

L'histoire du quartier de Palente est fortement liée à celle de ses habitants, celle de la mémoire ouvrière bisontine et de la grande grève Lip, la plus emblématique de l'après Mai 68. Le rêve et l'utopie y ont été des sujets de vie avec le premier exemple d'autogestion en entreprise et la marche de soutien qui a réuni plus de 100 000 personnes dans la capitale comtoise.

Depuis, quartier prioritaire caractérisé par une fragilisation sociale avec un taux d'emploi faible et un nombre d'allocataires du RSA élevé, plus de la moitié de ses habitants est locataire du parc HLM. Le taux de pauvreté est très élevé, la densité médicale est faible pour une population majoritairement de retraités, une proportion supérieure à la moyenne communale.

Dans le cadre de sa compétence de Politique de la Ville et de renouvellement urbain, Grand Besançon Métropole a missionné en 2022 des bureaux d'études pour la réalisation d'une étude socio-urbaine qui vise à proposer des pistes de réflexion sur le devenir de ce quartier à court, moyen et long terme. Parallèlement, des actions se mettent en route : le bailleur social Néolia commence à démolir certains bâtiments des projets de rénovations émergent, un jardin partagé à vu le jour et un Villagénération vient d'ouvrir ses portes.

## CONTEXTE

---

En 2022 également débute un projet « Société et territoires en transition » soutenu par l'Agence nationale de la recherche, « Lire la ville : co-conception d'un habitat innovant pour personnes âgées vulnérables – CARAVANE », piloté par Aline Chassagne, docteure en sociologie et anthropologie, maîtresse de conférence au CHU de Besançon.

**L'objectif est de concevoir des alternatives en termes d'habitat et de nouvelles modalités d'accompagnement des personnes âgées à domicile, enjeu majeur des politiques du logement. Il s'agit de proposer des scénarios de construction et de réhabilitation de logements, à l'échelle d'une ville de grande taille et de trois îlots urbains situés dans des quartiers différents, dont celui de Palente.**

Ce défi, au-delà de la transition démographique, revêt un enjeu éthique, une capacité de résilience afin de répondre au mieux aux souhaits du choix de lieu de vie des personnes âgées quelle que soit leur situation sociale et économique tout en proposant une démarche respectueuse de l'environnement. Ce travail pourrait créer un précédent sur ce territoire et être transposable dans d'autres environnements, dans le cadre de projets d'urbanisme et d'architecture à venir.

Ce projet de recherche sur la question du lieu de vie et de son adaptation aux vulnérabilités relatives à l'avancée en âge, nouveau défi urbain et sociétal, s'appuie sur une dynamique interdisciplinaire, sur la complémentarité de méthodes quantitatives et qualitatives et sur une forte participation citoyenne, des personnes âgées, des aidants. La Maison de l'Architecture de Franche-Comté est, avec différents pôles de recherche et laboratoires de l'Université de Franche-Comté et de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, avec Hôp Hop Hop, Néolia et le CHU, partenaire de cette étude en portant une résidence d'architecture.

## CAHIER DES CHARGES OBJECTIFS ET ENJEUX

---

Les objectifs de la résidence mise en place par la Maison de l'Architecture de Franche-Comté s'intègrent dans la première étape de recherche du projet CARAVANE.

En écho aux diagnostics, entretiens et cartes sensibles réalisés par les autres membres du groupement de recherche et notamment par le collectif Hôp Hop Hop, le binôme architecte-vidéaste lauréat de la résidence d'Architecture portée par la Maison de l'Architecture de Franche-Comté questionnera la thématique de l'espace commun :

- Espace commun, celui du logement, celui où se croisent les intervenants qui accompagnent la personne âgée à partir d'une certaine dépendance, celui de la cohabitation.
- Espace commun, celui de l'immeuble, du quartier, où les vies, les âges et les usages se mêlent.
- Espace commun, celui sociétal, où la vieillesse appartient au vécu de chacun, la vieillesse, qui est au départ celle de l'autre puis la nôtre.

Le cœur d'intervention des résidents sera de caractériser cette notion de commun par 3 niveaux d'approche :

- À l'échelle du quartier, des espaces seront privilégiés (jardins, squares, parvis...) pour



leur aptitude à servir la thématique d'étude. Ils seront caractérisés dans leur dimension architecturale et paysagère mais aussi sociale et structurelle.

- À l'échelle de la rue, les résidents identifieront des lieux : associations, marchés, commerces... ou objets particuliers (mobilier urbain...).
- Enfin, à l'échelle d'un/des bâtiment/s, il s'agira de retenir des pièces, locaux, étages, toits, ou de définir des principes d'utilisation qui pourraient bénéficier à une réflexion sur les communautés de fonctionnement.

Sur la base de ces 3 échelles, il s'agira de proposer, d'esquisser, des intentions de projet, portant sur les usages, le fonctionnement, la qualification architecturale et paysagère ou les modes de programmation urbaine, au service du "commun" dans l'espace et dans le temps.

Les scénarios réfléchis permettront des moments de débats et d'échanges auprès de la population qui doivent ouvrir le champ des possibles dans un contexte de projet de recherche.

Le travail de restitution combinera carnet de recherche, d'intentions, de dessins à main levée et vidéo. La vidéo sera vue comme un moyen sensible de faire ressentir cette notion de commun, à travers les espaces mais aussi les gens.

## PROFILS RECHERCHÉS

---

Seront accueilli.e.s en résidence un.e architecte (ou diplômé d'État en architecture) mandataire accompagné d'un.e vidéaste.

Le choix d'associer un.e professionnel.le de l'audiovisuel à un.e architecte s'énonce comme une évidence, un écho aux travaux de Chris Marker, aux groupes Medvekiné qui ont créé une expérience sociale avec des réalisateurs et techniciens du cinéma militant entre 1967 et 1974 en association avec des ouvriers de la région, ceux de Lip mais aussi ceux de la Rhodiacéta, de Kelton-Timex, de Peugeot, d'Augé Découpage, de la Biscuiterie Buhler, pour que l'image soit la trace documentaire, l'archive, et une œuvre.

L'équipe sera retenue pour :

- Sa réelle capacité à travailler en binôme, donc sa capacité à réfléchir d'une façon transversale,
- Sa force créative et sa propension à « changer le monde »,
- Sa capacité à aller à la rencontre de la population et à interagir,
- Sa proposition de méthode au service de l'utopie, de l'innovation, et pourquoi pas son militantisme et sa capacité à transgresser les ordres établis...
- La qualité de son expression comme porteuse de débats à venir et d'engagements citoyens.

## CONDITIONS D'ACCUEIL

---

Une convention spécifiant les engagements respectifs de l'architecte mandataire, de la Maison de l'Architecture de Franche-Comté et des partenaires sera signée au début de la résidence.

Pour mener à bien leur travail, l'architecte mandataire et le vidéaste bénéficieront de :

- Une indemnité globale d'un montant de 10000 euros TTC, versée sur facture ou note d'honoraires.
- Un budget de production d'un montant limité à 5000 euros (sur justificatifs) alloué à la conception et la réalisation des outils et supports de restitution dans le cadre exclusif de la résidence.

Il sera mis à disposition du binôme un espace de travail et un hébergement.

Le binôme retenu devra être autonome dans ses déplacements et en frais de restauration.

Des réunions hebdomadaires de coordination avec le comité de suivi composé de membres de la Maison de l'Architecture de Franche-Comté et du collectif de Hôp Hop Hop, partenaire de la recherche CARAVANE, ponctueront le temps de la résidence.

## CALENDRIER

---

La Résidence se tiendra sur une période continue de 5 semaines du 29 mai 2023 au 30 juin 2023 avec une 1 semaine de restitution à l'automne.

### Appel à candidature

Envoi des dossiers jusqu'au 5 avril 2023 par courrier et par mail  
à la Maison de l'Architecture de Franche-Comté  
1 rue des Martelots 25000 Besançon  
contact@maisondelarchi-fc.fr

Jury : vendredi 7 avril 2023 en présentiel

## PARTENAIRES

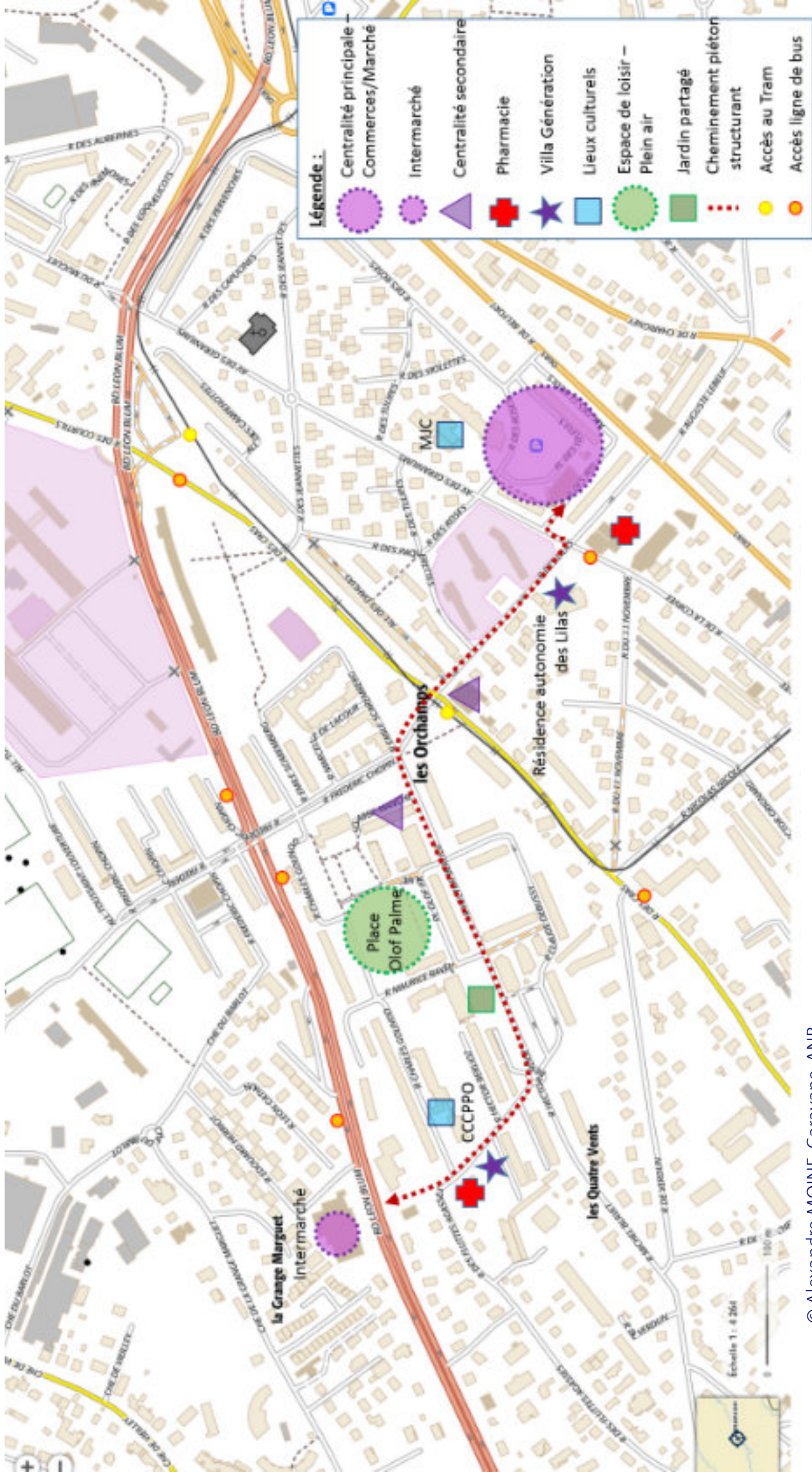
---

La résidence d'architecture Living Lab CARAVANE est portée par la Maison de l'Architecture de Franche-Comté.

Nos partenaires financiers pour cette action sont :

- la Direction Régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté
- l'Agence nationale de la recherche
- l'Ordre des architectes de Bourgogne-Franche-Comté

Le groupe de Chercheurs-Concepteurs de la recherche ANR CARAVANE est composé de : Aline Chassagne, maître de conférence Sciences infirmières UFC ; Hélène Trimaille, Thèse ED ES UFC ; Camille Ravat, Infirmier en Pratique avancée UFC ; Régis Aubry, médecin chef du département douleurs - soins palliatifs CHU ; Alexandre Moine, géographe, UFC, Théma Justine Groperrin, socio-anthropologue CHU Besançon ; Valérie Chartier, architecte, Maison de l'Architecture de Franche-Comté ; Lucile Anderson, urbaniste Hôp Hop Hop ; Marie-Catherine Ehlinger, représentant usagers France Asso Santé ; Juliette Duraffourg, Pôle de Gériatrie et d'Innovation BFC ; Yoshimasa Sagawa, maître de conférence Kinésithérapie UFC ; Peggy Arnaud, Maison des Séniors Mairie de Besançon ; Léontine Perrey et Geoffroy Antonietti, Néolia ; Maxime Larique, Lucien Seichepine et Jeanne-Cécile Jaulmes, ingénieurs Ergonome UTBM, ELLIADD-ERCOS ; Hasni Alem, élu du quartier de palente-Orchamps, Mairie de Besançon ; Michèle Fontanille, représentante des habitants du quartier Palente-Orchamps.



- Légende :**
- Centralité principale
  - Commerces/Marché
  - Intermarché
  - Centralité secondaire
  - Pharmacie
  - Villa Génération
  - Lieux culturels
  - Espace de loisir - Plein air
  - Jardin partagé
  - Cheminement piéton structurant
  - Accès au Tram
  - Accès ligne de bus



# LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DE FRANCHE-COMTÉ

---

Depuis 1988, la Maison de l'Architecture de Franche-Comté partage le projet de construction d'une culture commune de l'architecture moderne et contemporaine, auprès d'un public le plus large possible. Citoyens ordinaires, amateurs éclairés, jeunes et moins jeunes, institutions et collectivités territoriales, professionnels, tous sont ainsi invités tout au long de l'année aux rendez-vous de la Maison de l'Architecture de Franche-Comté.

Appréhender l'Architecture, la Ville et l'urbanisme, le paysage, les jardins et le design, nos modes de vie et nos usages, par des actions de sensibilisation, c'est envisager nos espaces bâtis et paysagers, urbains et ruraux comme un patrimoine singulier et vivant, un bien commun en mouvement. Chaque année, c'est en considérant l'Architecture comme une aventure collective à laquelle chacun peut prendre part que la Maison de l'Architecture de Franche-Comté développe ses propositions :

- Expositions, grandes et plus petites avec les miniMA
- Visites de bâtiments et de chantiers,
- Conférences, débats et rencontres,
- Projections de films et ciné-concerts,
- Lectures musicales, lectures tout court et podcasts
- Éditions et productions audiovisuelles
- Ateliers de pratique pour les jeunes mais pas seulement
- Résidences d'architecture

Tous nos projets affirment notre engagement, participent à la connaissance, à la compréhension des grands enjeux sociétaux qui nous mobilisent et à la mise en œuvre de solutions collectives et créatives dans les espaces où nous habitons.

C'est ce même esprit collaboratif qui nous anime, qui favorise la transversalité et nous amène à la réalisation d'actions sous la forme de partenariats : CAUE, Centre dramatique national de Besançon, Hôp Hop Hop, Avenir Radieux, Maison du Parc naturel régional du Haut-Jura, Maison de la Réserve naturelle du Lac de Remoray, Maison du Peuple à Saint-Claude, Musée du Temps à Besançon, Renaissance du Vieux Besançon, Saline royale d'Arc-et-Senans, Centre culturel des Cordeliers à Lons-le-Saunier, cinéma Jean Renoir à Pontarlier, Besançon Ville d'Art et d'Histoire, Festival Lumières d'Afrique, Aladar, La Rodia, Juste ici, Montagne Froide...

Tout aussi attentifs au calendrier national qu'aux problématiques locales, nous nous engageons avec une programmation spécifique dans les manifestations Rendez-vous au Jardin, Journées européennes du Patrimoine et Journées nationales de l'Architecture.

Du projet à la réalisation, du local à l'international, de l'urbain au rural, la Maison de l'Architecture de Franche-Comté propose de révéler les dimensions du territoire dans tous ses états et constitue un lieu de ressources naturel vers lequel chacun peut se tourner pour interroger, découvrir, partager et apprécier l'Architecture d'aujourd'hui, les enjeux de la construction et de l'aménagement de notre région.

Entrée : 2 rue de Pontarlier 25000 Besançon  
Courrier : 1 rue des Martelots 25000 Besançon  
0381834060 | [ma.fc@wanadoo.fr](mailto:ma.fc@wanadoo.fr) | [contact@maisondelarchi-fc.fr](mailto:contact@maisondelarchi-fc.fr)  
<https://maisondelarchi-fc.fr/>



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Depuis 2019, la Maison de l'Architecture de Franche-Comté est administrée de manière collégiale avec sept administrateurs élus, au pouvoir délibératif, et quatre administrateurs représentant l'Ordre des Architectes de Bourgogne Franche-Comté, les CAUE Franche-Comté et la DRAC Bourgogne Franche-Comté, au pouvoir consultatif.

### Administrateurs :

- Fanny Cassani, paysagiste
- Valérie Dugandzic, logisticienne
- Pierre Guillaume, architecte
- Thomas Kern, architecte
- Alain Mordeniz, architecte
- Jean-Jacques Mulliez, architecte
- Anna Otz, architecte

### Représentants de l'Ordre des Architectes de Bourgogne Franche-Comté :

- Valérie Chartier, architecte et urbaniste
- Aymeric Deloge, architecte

### Représentant des CAUE de Franche-Comté :

- Vincent Paillot, architecte

### Représentant de la DRAC Bourgogne Franche-Comté :

- Stéphane Aubertin

## LES RÉFÉRENTS POUR LA RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE

---

### Administratrices :

Valérie CHARTIER  
0674284552 | v.chartier@croabfc.archi

Anna OTZ  
0652967338 | annaotz@gmail.com

### Salariée :

Blandine CORDELLIER  
0381834060 | contact@maisondelarchi-fc.fr



## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les documents à fournir sont :

- Une note d'intention (A4 recto-verso)
- Un CV pour chaque membre du binôme
- La copie du diplôme de l'architecte mandataire
- Une présentation des références du binôme (2 A4 recto-verso)
- La fiche de candidature originale complétée et signée
- Une présentation du binôme au titre de la méthode de co-intervention (1 A4)
- Une photo du binôme (en haute définition - merci de spécifier les crédits photos)

Le texte de présentation et la photo seront utilisés sur l'ensemble des supports de communication de la Maison de l'Architecture de Franche-Comté.

## FICHE DE CANDIDATURE

Nom du groupement s'il s'agit d'un collectif

.....

Présentation de l'architecte mandataire

NOM .....Prénom.....

N° SIRET .....

Adresse complète

.....

.....

Téléphone .....

Email .....

Site .....

Accompagné.e de

NOM .....Prénom.....

N° SIRET .....

Adresse complète

.....

.....

Téléphone .....

Email .....

Site .....

Je soussigné(e) .....(architecte mandataire),  
m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à ....., le ..... Signature :



